

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 février 2020

L'an deux mil vingt, le dix sept février, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Marie Bouchet, Maire,

Date de convocation : 03 février 2020

Présents : Mmes Florence Latyk, Karen Blondel-Mathis, Mrs Jean-Marie Bouchet, Philippe Karcher

Absents excusés : Mrs, Alain Guyot. Michel Œillet, Xavier Chaudron

M. Guyot a donné procuration à Mme Latyk

MME Karen Blondel Mathis a été nommée secrétaire

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la mairie et transmis au contrôle de légalité le 18 février 2020.

20200217-004) COMPTE DE GESTION 2019 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2019 de la commune avec un excédent de 149.223,23€

20200217-005) COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Le Maire quitte l'assemblée pour ce vote.

Le conseil adopte à l'unanimité le CA 2019 qui fait apparaître un excédent de 149.223,23 euros.

20200217-006) Affectation du résultat commune 2019 :

Le conseil décide

- Report compte 002 pour 99.004,11 € excédent de fonctionnement
- Report compte 001 pour 50.219,12 € excédent d'investissement

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire propose de lever la séance.